

**Ministre responsable des Aînés
Ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation
Ministre responsable de la région de Laval
Députée de Mille-Îles**

Québec, le 16 octobre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Je désire, par la présente, donner suite à la question apparaissant au feuillet du 27 septembre dernier, adressée à la ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation par le député de Rimouski, M. Harold Lebel. Les réponses et explications en lien avec cette question sont précisées ci-dessous.

Comme mentionné dans la réponse à la pétition déposée le 21 septembre dernier par le député de Rimouski, M. Harold Lebel, je tiens à rappeler que, le Gouvernement du Québec a toujours reconnu l'importance de consulter ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux pour entendre les besoins des personnes âgées du Québec.

Voici des exemples de consultations ayant eu lieu au cours de la dernière année. Dans le cadre des travaux précédant l'adoption de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité, qui a été adopté à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale le 30 mai dernier, 32 organismes ont été entendus et 45 mémoires ont été déposés dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques ont eu lieu du 17 au 20 janvier 2017.

Le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées (PAM) 2017-2022 lancé le 15 juin 2017 a aussi fait l'objet de consultations. C'est ainsi que 75 organisations ont déposé un mémoire ou pris part aux journées de consultation organisées pour l'occasion, les 10 et 18 mai 2016.

Aussi, deux forums importants, organisés par le ministère de la Santé et des Services sociaux se sont tenus durant la dernière année. Le Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD a eu lieu les 17 et 18 novembre 2016 et le ministre de la Santé et des Services sociaux s'est engagé à investir des budgets supplémentaires de 65 M\$ pour l'ajout de préposés aux bénéficiaires, infirmières auxiliaires et infirmières dans les CHSLD. Le Forum sur les meilleures pratiques en soutien à domicile a eu lieu les 25 et 26 mai 2017 et au terme de ce forum, le ministre de la Santé et des Services sociaux s'est engagé à investir 69 M\$ pour bonifier les services de soutien à domicile.

De plus, en 2012 le gouvernement du Québec se dotait de sa première politique à l'égard des personnes âgées, Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec et d'un premier plan d'action pour les années 2012-2017. Afin d'amorcer les travaux pour l'élaboration du plan d'action 2018-2023, le Forum Vieillir et vivre ensemble s'est tenu les 1^{er} et 2 juin 2017, à Québec. Ce forum a réuni plus de 200 partenaires issus de divers horizons, représentant principalement des organisations engagées auprès des personnes âgées et des organismes du milieu municipal et du milieu de la recherche et ils ont abordé plusieurs sujets touchant les personnes âgées.

À la suite de ce forum, près d'une centaine d'organismes ont été invité à déposer un mémoire dans le cadre d'un appel de mémoires lancé le 29 août 2017 auprès de partenaires et d'acteurs-clés en matière de vieillissement actif, accompagné d'un document de consultation afin de connaître l'opinion des personnes et des organisations concernées à l'égard des thèmes soulevés. En parallèle, un sondage Web a été lancé le 5 septembre 2017 destiné au grand public pour connaître leur opinion à l'égard des thèmes soulevés. Enfin, une journée de consultation particulière a eu lieu le 28 septembre dernier, réunissant une trentaine des partenaires et d'acteurs-clés. Cette journée fut l'occasion pour les partenaires concernés d'échanger sur sept thèmes pouvant orienter les interventions gouvernementales visant à adapter le Québec au vieillissement rapide de sa population et à améliorer les conditions de vie des personnes âgées.

Ces nombreuses étapes de consultation respectent les principes directeurs du cadre de référence gouvernemental sur la participation publique qui a été dévoilé le 17 juin dernier par la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques. Elles démontrent aussi l'écoute du gouvernement à l'égard des aînés, de leurs représentants et des diverses instances qui œuvrent pour leur mieux-être et pour encourager le vieillissement actif.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Francine Charbonneau
Ministre responsable des Aînés
Ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation